

Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement
technique à Hébertville-Station

6212-03-052



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
**Direction régionale
du Saguenay — Lac-Saint-Jean**

CERTIFIÉ

Jonquière, le 7 septembre 1995

MODIFICATION

Municipalité régionale de
comté de Lac-Saint-Jean-Est
675, rue Collard Ouest
Alma (Québec)
G8B 1N1

N/Réf. : 7522-02-01-0000200

Objet: Modification du certificat de conformité - lieu d'en-
fouissement sanitaire de L'Ascension

Mesdames,
Messieurs

La présente modification concerne le certificat de conformité
délivré le 18 mai 1982 en vertu de l'article 54 de la Loi sur la
qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), à l'égard du
projet décrit ci-dessous :

- établissement d'un système de gestion de déchets soli-
des sur une partie des lots 42, 43, 44, 45, 46 et 47,
rang I, cadastre du canton Garnier, municipalité de
L'Ascension.

Le présent projet se réalise sur une partie des lots 42, 43 et
44 , rang I, et 41, rang II, cadastre du canton de Garnier,
municipalité de L'Ascension, MRC Lac-Saint-Jean-Est

À la suite de votre demande datée du 23 août 1995, reçue le 24
août 1995 et complétée le 7 septembre 1995, j'autorise, en vertu
des articles 122,2 et 122,3 de ladite loi, les modifications
suivantes :



MODIFICATION

- 2 -

N/Réf. : 7522-02-01-0000200

Le 7 septembre 1995

- construction d'un fossé de captage des eaux souterraines d'une longueur de 1580 mètres situé à plus de 10 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux de la rivière Péribonka. Le fossé est constitué de quatre sections divisées par trois digues munies de vanne d'isolement et d'un émissaire chacune;
- construction d'un chemin d'accès au fossé de captage et en bordure de ce dernier à partir des limites ouest de l'aire d'enfouissement de déchets solides;
- construction d'un fossé de captage des eaux de ruissellement d'une longueur de 1580 mètres situé à 10 mètres en amont du fossé de captage des eaux souterraines. Le fossé possède un exutoire à son extrémité sud vers la rivière Péribonka;
- construction d'un poste de pompage en béton armé étanche localisé au chaînage 0 + 350 m du fossé de captage des eaux souterraines. Le poste possède un volume utile de 40 m³ et est muni de deux pompes submersibles à solides Flygt opérant à un débit de 25 l/s, d'un trop-plein avec chicane des flottants et de deux conduites de ventilation gravitaire;
- installation de 520 m lin. de conduite de refoulement des eaux contaminées, 150 mm Ø en CPV DR-35, à joints étanches;
- construction de deux réservoirs en sol d'accumulation des eaux contaminées d'un volume utile de 1838 m³ chacun. Les réservoirs sont ceinturés d'une clôture permettant d'y interdire l'accès non autorisé;
- la population desservie par le lieu d'enfouissement est augmentée de 150 000 habitants provenant d'une partie du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. La masse de déchets annuels reçus au site est augmentée de 85 000 tonnes métriques pour un total de 115 000 tonnes métriques/an;
- quatre employés supplémentaires sont affectés aux opérations quotidiennes d'enfouissement; il y a ajout d'un chargeur sur roues supplémentaire et d'un compacteur mécanique.

La demande de modification et les documents suivants font partie intégrante de la présente modification :

- Lettre à Raymond Guérin, Complément d'information suite à la réunion du 31 août 1995, les Consultants RSA Experts-conseils inc., signée par Mme Lisa Gauthier, le 1^{er} septembre 1995;

MODIFICATION

- 3 -

N/Réf. : 7522-02-01-0000200

Le 7 septembre 1995

- Lettre à Martin Lamontagne, Complément d'information - demande de modification du certificat de conformité L.E.S. L'Ascension, les Consultants RSA Experts-conseils inc., signée par Mme Lisa Gauthier, le 25 août 1995;
- Lettre à Martin Lamontagne, Protection des rives - LES L'Ascension, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signée par Mme Lisa Gauthier, le 1^{er} septembre 1995;
- Lettre à Raymond Guérin, LES L'Ascension - modification au certificat de conformité, MRC Lac-Saint-Jean-Est, signée par M. Clément Lajoie, préfet, le 23 août 1995;
- Lettre à Raymond Guérin, Réponse aux commentaires de M. Claude Trudel du 19 juillet 1995, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signée et scellée par M. Réjean Villeneuve, ing., le 16 août 1995;
- Plan n° 1905ED1B, Terrain loué au MRNQ, les Consultants RSA Experts-conseils inc., signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, ing., le 25 juillet 1995;
- Plan n° 1905ED1E rév. 2, Travaux de captage du lixiviat, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, le 31 août 1995;
- Plan n° 1905C1-2 rév. 3, Travaux de captage et de traitement du lixiviat, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, le 31 août 1995;
- Plan n° 1905P1 rév. 2, Travaux de captage du lixiviat, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, le 25 juillet 1995;
- Plan n° 1905ED1A rév. 2, Localisation des forages et des digues de dérivation, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, le 25 juillet 1995;
- Plan n° 1905C2 rév. 2, Conduite de refoulement, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, le 25 juillet 1995;
- Rapport d'étape n° 4, Étude comparative détaillée des coûts des solutions AM2 et du fossé longeant la rivière Péribonka, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, août 1995;

MODIFICATION

- 4 -

N/Réf. : 7522-02-01-0000200

Le 7 septembre 1995

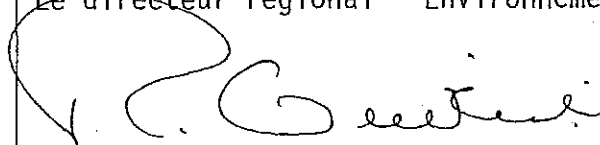
- Rapport d'étape n° 5, Analyses chimiques de l'eau souterraine et des résurgences le long du fossé proposé, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, août 1995;
- Document d'appel d'offres, l'interception et le pompage du lixiviât du LES de L'Ascension, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, juillet 1995;
- Rapport d'étape n° 2, État de la contamination en octobre 1994, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par MM. Alexis Martin, ing. et Réjean Villeneuve, ing., mai 1995;
- Rapport d'étape n° 3, Évaluation préliminaire des solutions envisageables et orientations possibles, les Consultants RSA Experts-conseils inc. signé et scellé par M. Réjean Villeneuve, mars 1995;
- Étude hydrogéologique, LES L'Ascension, les Laboratoires S.L. (1981) inc., signée et scellée par MM. Donald Tremblay, ing., et Pierre Torressan, ing., le 13 décembre 1994.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

La modification devra être réalisée conformément à cette demande de modification et à ces documents.

En outre, ladite modification du certificat de conformité ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Le directeur régional - Environnement



Raymond Guérin, ing.

RG/ML/lid